

À la croisée...

Le journal de l'Association Hospitalière de Franche-Comté

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- De Fougerolles
à Luxeuil-les-Bains P 2
- UIA Vesoul, résultats
encourageants P 2
- L'UNAFAM P 2

ZOOM SUR...

- Qu'est-ce que
la CRUQPC ? P 3

RISQUES ET QUALITÉ

- Les conseils du Dr
Patrick Nachin P 4
- Grippe A :
l'heure du bilan P 4
- Une mobilisation de tous P 4
- La qualité a son site ! P 4

DES MÉTIERS ET DES HOMMES

- La DSLT P 5

EN SAVOIR PLUS SUR...

- Les ateliers
thérapeutiques P 7

FENÊTRE SUR...

- Départs en retraite P 8
- Carnaval s'invite
dans nos structures P 8
- Le nombre du mois P 8
- Élections des représentants
du personnel P 8

À LA CROISÉE, journal interne de l'AHFC
Directeur de publication : Jean-Pierre Michel
Conception et impression : IKONA Luxeuil-les-Bains
Tirage : 1700 exemplaires
Comité éditorial : James Amiot, Stéphanie Cagni,
Didier Faye, Cécile Huot, Dr. Hafedh Limam,
Philippe Marcel, Arnaud Remond, Dr. Bruno Richelet,
Sandrine Tisserand, Françoise Witschi-Bettan.
Illustrations : Yohan Kartner.

Éditorial

Un des volets majeurs de la loi HPST publiée en juillet dernier concerne la mise en place des nouvelles agences régionales de santé (ARS).

Un concept d'organisation de pilotage régional ambitieux dont l'intérêt et la force résident surtout à nos yeux dans la supervision de gestion de l'ensemble des champs sanitaire, médico-social et médecine de ville.

Aujourd'hui, force est de constater que cette réorganisation met du temps à se déployer et que les nombreux décrets fondateurs peinent à sortir, et qu'il faudra certainement attendre la fin de l'année 2010 pour que l'ARS soit véritablement opérationnelle. Une situation qui n'est pas sans nous inquiéter eu égard à la "quasi paralysie" actuelle du système de décision régionale qui en résulte.

Dans ce contexte particulier qui bouscule toutes les organisations, il nous faudrait rapidement connaître les règles du "jeu" de cette période transitoire qui risque de durer : de la future représentation des acteurs au sein des instances régionales de "démocratie sanitaire" ; du sort réservé aux dossiers de projets médico-sociaux en cours, qu'ils aient été ou non inscrits dans la planification régionale gérée par le Préfet.

En la matière, il est à craindre que ce "flottement" n'aboutisse à faire prendre du retard à nos projets de création d'établissements médico-sociaux de suite de la psychiatrie (MAS, SAMSAH...) mais aussi ne favorise pas le déblocage financier des places en cours à ouvrir sur la MAS d'Héricourt et le SAMSAH de Valentigney.

Des dossiers pour l'aboutissement desquels Jean-Pierre Michel, notre président, et moi-même restons pleinement mobilisés.



Didier Faye

Arrivée du Professeur Vandiel

Le Professeur Pierre Vandiel, professeur des universités - praticien hospitalier exerçant au CHU de Besançon en psychiatrie, a rejoint l'AHFC, au début du mois de février. Il exercera, dans un premier temps, deux demi-journées qui se transformeront en quatre demi-journées, à compter du mois de mai. Cette coopération avec le CHU répond aux besoins futurs dans le cadre de la création d'une fédération dédiée à la prise en charge psychiatrique du sujet-âgé, sur l'ensemble des bassins couverts par l'AHFC. Le Professeur Vandiel exercera le rôle de responsable - coordonnateur de cette fédération.

Nouveaux bâtiments



Le centre Jean Messagier, situé rue Robert Cuisenier à Montbéliard, ouvrira fin avril / début mai. Il réunira 3 unités de psychiatrie générale adultes pour un total de 80 lits et une unité de pédopsychiatrie avec 7 lits d'adolescents et 10 places en hôpital de jour pour enfants et adolescents.



La construction du bâtiment Henri Ey sur le site de Pierre Engel à Baviillers est terminée. L'heure est désormais à l'aménagement et au déménagement. Cette unité intersectorielle de 30 lits dédiée à la psychiatrie du sujet âgé ouvrira tout début mai.



A la croisée...

Le journal de l'Association Hospitalière de Franche-Comté

De Fougerolles à Luxeuil-les-Bains

ACTUALITÉS

Les 3 et 4 mars derniers, les résidents de l'EHPAD de Fougerolles ont rejoint pour une période d'environ 18 mois, les locaux récemment réhabilités de l'ancienne résidence Saint-Michel à Luxeuil-les-Bains, appartenant au CHI de la Haute-Saône.

Pour rappel, le transfert provisoire des résidents s'imposait au vu de la mise en conformité de l'établissement. À défaut du respect des normes de sécurité, les autorités imposaient une fermeture au 15 mai 2010. À l'automne 2011, les résidents devraient retrouver leur établissement rénové et répondant totalement à leurs attentes en matière d'hébergement.

Les personnels ont pu visiter à plusieurs reprises les locaux rénovés de la Résidence Saint-Michel la Combeauté de Luxeuil-les-Bains. L'AHFC a également accompagné les résidents et leurs familles dans cette étape qui représente un changement dans leurs habitudes quotidiennes. Le 27 février dernier, les familles ont ainsi pu découvrir en avant première les locaux.

Cette opération a été rendue possible grâce à la participation active des résidents, des familles et du personnel, que la Direction tient particulièrement à remercier.

L'UNAFAM

L'union nationale des amis et familles de malades psychiques (UNAFAM) est un acteur essentiel dans le monde des représentants des usagers. Elle regroupe aujourd'hui plus de 1500 familles et offre son aide et ses compétences par la tenue de permanences locales assurées par chaque délégation départementale, un accueil téléphonique écoute-famille, des services de consultations spécialisées pour assurer une assistance sociale et juridique.

Au vu de son rôle autour de la psychiatrie, l'AHFC a décidé d'intégrer certains délégués départementaux de l'UNAFAM au sein de plusieurs instances. Madame Lallemand, déléguée départementale de la section UNAFAM de Haute-Saône, est ainsi membre du comité de pilotage qualité de l'établissement. Cette collaboration va bien au-delà, puisque depuis juin 2009, l'AHFC et les 3 sections départementales de Haute-Saône, du Territoire de Belfort et du Doubs ont signé une charte relationnelle pour favoriser les liens entre les professionnels de la psychiatrie et les familles. Récemment, une première réunion de synthèse sur cette collaboration a permis de dresser un premier bilan. Les retombées sont positives. Il a notamment été décidé d'étendre cette collaboration via un partenariat dans le cadre de l'animation de la semaine du psychisme du 15 au 20 mars prochains.

UIA Vesoul, résultats encourageants

ACTUALITÉS

Après 4 mois d'activité, l'unité intersectorielle d'admission du CHI de Vesoul est en mesure de dresser un premier bilan globalement positif.

Au 5 février on dénombre 118 admissions dans l'unité, 60 consultations en psychiatrie de liaison et 330 consultations aux urgences. Sur les personnes admises dans l'unité, 60 % ont réintégré leur domicile et 26 % ont été transférées à l'UIA Matisse de Saint-Rémy.

Les objectifs de départ sont bien remplis. Les patients traités présentent principalement des troubles psychiatriques aigus : troubles dépressifs, comportements suicidaires, délires aigus, états de crise... et leur durée d'hospitalisation est de courte durée (5 jours en moyenne).



Santé mentale, comment en parler sans stigmatiser ?

ACTUALITÉS

Trois conférences-débats associant UNAFAM et équipes médicales et soignantes de l'AHFC sont organisées.

Ces rencontres seront précédées par une visite de locaux à partir de 17h.



- Territoire de Belfort : le mercredi 17 mars, au centre social - amphithéâtre du CH Pierre Engel à Bavilliers.
- Doubs : le vendredi 19 mars, à la cafétéria du futur centre de psychiatrie Jean Messagier à Montbéliard.
- Haute-Saône : le mercredi 24 mars, au gymnase du centre de psychiatrie générale, 52 rue Jean Jaurès, à Vesoul.

Vous êtes conviés à assister à ces temps d'échange visant à mieux faire connaître cette maladie et les conséquences qu'elle engendre et à mieux informer sur les lieux et les différentes réponses apportées sur le bassin concerné.



Qu'est-ce que la CRUQPC ?

ZOOM SUR...

Instituée par la loi du 4 mars 2002, la commission des relations avec les usagers, de la qualité et de la prise en charge (CRUQPC) examine les réclamations formulées par les usagers de l'hôpital, et, le cas échéant, les informe sur les voies de conciliation et de recours. La CRUQPC veille au respect des droits des usagers, facilite leurs démarches, contribue à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge des personnes malades et de leurs proches.

Cette instance de dialogue est destinée à favoriser la compréhension et la résolution des problèmes rencontrés par les usagers grâce à l'intervention de professionnels de santé agissant en qualité de médiateurs.

À partir des cas de réclamations qu'elle analyse, la commission émet des avis et des propositions d'amélioration de la politique d'accueil. Les membres sont astreints au secret professionnel.

La commission se réunit une fois par trimestre pour procéder à l'examen des réclamations qui lui sont transmises. Elle peut, si elle le juge utile, rencontrer l'auteur d'une réclamation. Elle peut entendre toute personne compétente sur les questions à l'ordre du jour.



Composition

Président de la commission :

M. Fabien Baverel, directeur des affaires financières et de la gestion clientèle, représentant le directeur général.

1 médiatrice médicale et son suppléant :

Dr Nathalie Crabol, Dr Radwan El Kamash : la médiatrice médicale et son suppléant ont compétence pour connaître exclusivement des plaintes ou réclamations mettant en cause l'organisation des soins et le fonctionnement médical des services.

1 médiatrice non médicale et sa suppléante :

Mme Sylvaine Longeron, surveillante chef et Mme Nelly Mougeot, surveillante : elles ont compétence pour instruire les plaintes et réclamations n'ayant pas trait à l'organisation des soins ou au fonctionnement médical.

2 représentants des usagers et administrateur de l'AHFC :

Melle Marcelle GEHENDEZ et Mme Odile VIGNERON : une représentation prochainement élargie à un membre d'une section départementale de l'UNAFAM.

2 autres membres :

Dr Valérie VALOT, responsable assurance qualité et M. Arnaud REMOND, directeur délégué aux établissements de l'aire urbaine.

Satisfaction, insatisfaction... Aidez les patients à s'exprimer !

Pendant le séjour du patient, invitez-le à répondre au questionnaire de satisfaction disponible dans tous les livrets d'accueil. Dans les structures extra-hospitalières, organisez si vous le pouvez des enquêtes "flash" au moment des consultations médicales. N'hésitez pas à ajuster les questions si besoin.

Si un patient vous fait part de difficultés rencontrées lors de son séjour, invitez-le à exposer ses problèmes au surveillant de l'unité, au surveillant chef de service, ou médecin chef de service qui en avertira le président de la CRUQPC. Le patient peut également adresser un courrier au président de la commission. Une enquête sera alors réalisée, avec si nécessaire l'intervention d'un médiateur, médical ou non. La situation sera ensuite discutée au sein de la commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge. Une réponse sera adressée au plaignant dans les meilleurs délais.

Les résultats de l'enquête de satisfaction patients 2008 et 2009 sont disponibles sur le site intranet dédié à la qualité (rubrique Audits) et affichés au sein de vos unités.





A la croisée...

Le journal de l'Association Hospitalière de Franche-Comté

J-245

Les conseils du Dr Patrick Nachin

RISQUES ET QUALITÉ

Lors d'une conférence à Saint-Rémy le 12 janvier dernier, le Dr Patrick Nachin, directeur du réseau qualité de Franche-Comté (RéQua) prodiguait quelques conseils et éclaircissements quant à l'autoévaluation à mener au printemps et à la visite des experts attendue pour l'automne. Il s'est voulu rassurant et encourageant sur le travail déjà mené par les équipes. Il s'agissait aussi de dédramatiser le rôle des experts en expliquant "Vous ne travaillez pas pour la haute autorité de santé (HAS). Votre objectif est l'amélioration du soin et de la prise en charge de vos patients. Les experts sont là pour vous aider".



Il a également livré quelques ficelles quant aux pratiques exigibles prioritaires en santé mentale "La contention, le suicide, la liberté d'aller et venir et la maltraitance pourraient faire l'objet d'une attention accrue de la part des experts". Il a rappelé le rôle des EPP dans la V2010 "L'important dans les EPP menées par l'AHFC c'est qu'elles débouchent toutes sur des actions concrètes diffusées dans l'ensemble des services".

La durée de la visite sera fixée environ 3 mois avant le passage des experts et sera déterminée en fonction des résultats de l'autoévaluation.

Grippe A : l'heure du bilan

RISQUES ET QUALITÉ

151 membres du personnel se sont fait vacciner à l'AHFC entre mi-novembre et mi-décembre. Soit un peu plus de 8 % de l'effectif. Un résultat similaire à la moyenne nationale. Plusieurs séances ont été organisées à Saint-Rémy et sur l'Aire Urbaine.

Le plan de continuité des activités a été largement diffusé et testé au cours de deux exercices à blanc, l'un à Saint-Rémy, l'autre à Bavilliers. Une manière de se préparer en cas de déclenchement d'une pandémie.

L'établissement a su réagir rapidement et avec efficacité aux demandes du Ministère de la santé et des autorités locales.

Une mobilisation de tous

RISQUES ET QUALITÉ

"Nous sommes aujourd'hui, à 9 mois de la visite des experts-visiteurs sur notre établissement. Cela peut paraître lointain, mais le temps s'écoule très vite dans notre organisation et nous savons combien le quotidien peut nous monopoliser.

Je vous invite plus que jamais à avoir pour objectif constant les attentes affichées dans le cadre de cette troisième procédure de certification. L'engagement de l'AHFC au cœur de cette démarche est d'ores-et-déjà visible au-travers de la mise en place récente d'un site dédié à la qualité ou encore de la campagne d'affichage visant à promouvoir notre engagement commun, pour laquelle plusieurs professionnels ont accepté volontiers de participer. Cette campagne d'information se déclinera en quatre affiches diffusées dans toutes les unités durant les 9 mois à venir.

Les deux procédures antérieures se sont bien déroulées, nous comptons sur l'investissement de chacun pour faire la démonstration à nouveau de notre souci constant d'un engagement quotidien au service du patient".

Dr Valérie Valot, référente qualité

La qualité a son site !

RISQUES ET QUALITÉ

Lancé mi-janvier, le site dédié à la démarche qualité de l'AHFC est un nouvel outil dans le partage de l'information.

Accessible en un clic depuis le site Intranet de l'association, il permet de consulter et de télécharger divers documents utiles. De l'organigramme de la démarche qualité - gestion des risques en passant par le manuel de certification V2010, le bilan de l'autoévaluation, les fiches synthèse des EPP réalisées ou en cours, l'ensemble des protocoles des manuels qualité patient, personnel, locaux et risques, le site souhaite répondre aux principales interrogations. N'hésitez pas à faire part de vos remarques et suggestions.





La direction des services logistiques et techniques (DSLTT)

DES MÉTIERS ET DES HOMMES

Le 26 janvier dernier marquait le premier anniversaire de la direction des services logistiques et techniques (DSLTT). Un service qui est le fruit de la réunion de la direction des affaires économiques (DAE) et de la direction des services techniques (DST).

À la croisée se propose, à partir de ce numéro, de faire un tour d'horizon des multiples métiers exercés au sein de la DSLTT par le portrait d'hommes et de femmes qui y travaillent.

Jean-Paul Formet Responsable des magasins 55 ans

Tout le monde le connaît ou presque. D'un naturel jovial et toujours prêt à rendre service, il est le "Monsieur magasin" de l'AHFC. Après un passage par les espaces verts en 76 et 77, Jean-Paul Formet intègre la section alimentation du magasin en 1978. Il y avait alors deux cuisines à approvisionner en produits frais et en conserves, l'une sur Saint-Rémy, l'autre sur Clairefontaine. "À l'époque, nous déchargions les cartons à la main. Les conserves étaient livrées une fois par an. Lorsque les 33 palettes de haricots verts arrivaient, il fallait descendre les marchandises en cave puis les ranger. Il y avait un énorme travail de manutention. On a heureusement connu de gros progrès grâce aux chariots élévateurs autoportés". En 1991, il devient responsable des achats alimentation, connaît la fusion des deux cuisines en 1992 puis le transfert de l'activité à Médiarest l'année suivante. Il travaille alors pour la partie matériel, fournitures de bureau et produits d'entretien jusqu'en 1996 où il devient responsable des achats. Depuis 2009, il est responsable de la partie logistique et coordonne le travail de 9 personnes. Il réceptionne, contrôle et distribue les produits. "Trois hommes sont chaque jour sur la route pour livrer les structures : les produits d'entretien une fois par mois, la papeterie une fois par semaine, les médicaments, les prélèvements sanguins, le courrier et les archives tous les jours". Le livreur qui effectue les trajets pour la partie médicaments et prélèvements parcourt en moyenne 5400 km par mois, soit environ 5,5 fois Lille-Marseille.

Concernant l'évolution et les changements du métier, Jean-Paul constate une évolution positive notamment dans la pénibilité du travail et ajoute "nous travaillons toujours à l'amélioration de nos pratiques notamment en ce qui concerne le chargement des marchandises, le regroupement des commandes...". Et lorsqu'un petit coup dur arrive à l'équipe, Jean-Paul n'hésite pas à reprendre le volant du camion pour assurer la continuité du service.



Johann Lallemand Responsable du garage 33 ans

Arrivé en 2002 à Saint-Rémy, il intègre le service garage comme mécanicien puis en prend la responsabilité en 2005. Johann Lallemand gère les plannings techniques de maintenance et coordonne le travail de 5 personnes, "mes gars" comme il aime à les nommer.

"L'activité du service garage peut être scindée en deux. D'un côté, l'approvisionnement et le suivi de consommation des carburants, l'entretien des 191 véhicules de l'association (niveaux, pressions, lavage, pneumatiques, remises en état des véhicules en location...), l'entretien du matériel des espaces verts (tondeuses, tracteurs, tronçonneuses etc...) ainsi que les fauteuils roulants, ou encore les vélos. De l'autre, la partie chauffeurs, parfois méconnue".

Johann, Patrick, Claude, Denis, Cédric, Jean-Claude forment une équipe soudée et chaleureuse. La pression, ils savent la gérer grâce à une organisation bien rôdée. Tous les matins, une navette conduit certains patients sur Vesoul pour la journée. L'occasion pour les chauffeurs de service d'apporter le courrier aux organismes type CPAM, CAF, banques... d'aller chercher les commandes de matériaux en menuiserie, électricité, plomberie... de récupérer les résultats de laboratoire avant de revenir sur Saint-Rémy avec les patients du matin.

Entre-temps, ils auront également conduit les patients de Saint-Rémy à leurs différents rendez-vous médicaux et de soin. Deux navettes par jours sont également organisées entre Saint-Rémy et Clairefontaine pour conduire les patients aux ateliers : ergothérapie, Arcadie, équithérapie...

Si les différentes tâches sont plus ou moins attirées, l'équipe fonctionne en roulement et Johann prend plaisir quand il le faut à remettre les mains dans le cambouis avec ses gars.





A la croisée...

Le journal de l'Association Hospitalière de Franche-Comté

La DSLT (suite)

DES MÉTIERS ET DES HOMMES

Nicole Sacquard
Responsable du ménage
39 ans

Nicole Sacquard a 18 ans lorsqu'elle débute comme stagiaire d'été à la cuisine de Clairefontaine. L'année suivante, l'emploi d'été à la cafétéria se transforme en CDD. Elle poursuit alors aux cuisines à Saint-Rémy puis aux "jonquilles" le réfectoire du personnel. À l'arrêt des cuisines en 1993, Nicole est embauchée au service ménage et devient gouvernante, responsable, en 1998.

Elle encadre aujourd'hui 14 agents de services entre Saint-Rémy et Clairefontaine. Les journées débutent à 6h. "Il s'agit de nettoyer au maximum avant l'arrivée des personnels".

En plus de l'entretien des sanitaires, sols, dépoussiérage... Nicole veille à ce que le café et le ménage soient faits dans les salles où doivent se tenir les réunions. À 8h30, elle réunit son équipe autour d'un café. "Ce moment est l'occasion de réunir l'ensemble de l'équipe et de régler certaines problématiques. Cela participe aussi à renforcer la cohésion du service" explique-t-elle. C'est bien entendu l'occasion aussi de distribuer le travail du reste de la journée en fonction des besoins. Le planning de la semaine doit être tenu, les tableaux de traçabilité sont là pour en attester.

Si elle doit assumer de plus en plus de tâches administratives, Nicole est autant que possible sur le terrain. "C'est une chose qui compte pour l'équipe et qui participe je pense à la bonne entente. Je suis autant collègue que responsable".

Quant à l'évolution du travail depuis son arrivée, Nicole en sourit "cela n'a plus rien à voir ! J'ai commencé avec le chiffon, le seau et la serpillère à soulever toute la journée. Le chariot ménage est d'une grande aide aujourd'hui. Et puis on utilise de moins en moins de produits, tout est bien dosé. Enfin en termes d'hygiène, beaucoup de choses sont désormais à usage unique".



Thierry Weber
Responsable des espaces verts
52 ans

C'est incontestable, Thierry Weber est un passionné. Pommologue à ses heures et plus généralement imbattable sur les anciennes variétés de fruitiers franc-comtois, la nature l'attire et l'apaise depuis l'enfance. Tout juste sorti de l'école d'horticulture, il intègre l'hôpital en 1976, année de la sécheresse. En 1978, il part en Alsace remplir ses obligations militaires en tant que moniteur auto-école. Lorsqu'il revient à Saint-Rémy en 1979, il rejoint le service garage comme chauffeur. Il passe avec succès son certificat d'ambulancier et sillonne la France jours et nuits, semaines comme week-ends pour conduire les patients. Mais en 1994 sa passion le rappelle et il prend la direction du service des espaces verts. Il encadre aujourd'hui 10 personnes pour gérer sur l'ensemble de l'association, 5 ha de talus arbustifs, 13 ha de cours et d'allées, 20 ha de pelouses, environ 8km de haies sans compter l'entretien des 15 000 plantes annuelles qui ornent les bacs et jardinières. Les saisons imposent aussi un calendrier : salage des passages en hiver, tailles, semis au 15 mars puis repiquages... Les 9000 pensées qui fleurissent les parterres ont ainsi été chouchoutées tout l'automne en serre. Les jardiniers s'occupent également de la germination des graines potagères destinées aux 10 ateliers de l'association qui proposent une activité jardinage.

"Chacun est un peu spécialisé dans un domaine. Pour l'un il s'agit de l'entretien des massifs, pour l'autre celui des plantes vertes, pour d'autres encore la taille des haies ou encore le désherbage..." Tous les matins, Thierry fait un point avec son équipe sur les chantiers en cours. Toujours à l'écoute, il prodigue conseils et répond aux interrogations de son personnel. Vigilant aux nouvelles méthodes, toujours prêt à apprendre de nouvelles techniques, Thierry est aussi exigeant avec lui-même qu'avec les autres "J'aime mon métier et le travail bien fait. J'en demande autant à mon équipe". Comme tout passionné, Thierry n'hésite pas à vous faire partager ses astuces et son expérience et ne soyez pas surpris s'il vous dit un jour "les fleurs sont des êtres vivants, il faut les comprendre..."





Les ateliers thérapeutiques

EN SAVOIR PLUS SUR...

L'AHFC gère deux ateliers thérapeutiques : l'un à Lure, l'autre à Vesoul qui sont implantés dans un centre de psychiatrie générale.

Les ateliers thérapeutiques ont pour objectif de réentraîner à l'exercice de l'activité professionnelle ou sociale, d'assurer un soutien aux patients adultes dans une démarche de resocialisation et de reprise d'une vie autonome. Ils accueillent des personnes ayant un domicile mais présentant des difficultés à reprendre une vie sociale.

L'organisation des temps et des activités est élaborée de façon à permettre au patient de s'inscrire dans une réalité quotidienne de fonctionnement par rapport au travail ainsi que dans un projet d'autonomisation.

Lieu de soin

L'orientation des patients en atelier thérapeutique peut se faire depuis les structures intra hospitalières, via le médecin traitant ou le réseau social (exemple UNAFAM, ADAPEI...). La fréquentation du patient à l'atelier thérapeutique se fait sur prescription médicale du médecin référent de la structure. Le patient peut fréquenter la structure par demi-journée ou en journée complète (sans excéder 6h). L'atelier thérapeutique permet aux patients de rencontrer du monde, de se repérer dans le temps et de reprendre confiance en eux, de se sentir revalorisés, de maintenir un contact avec la réalité, de faciliter les relations sociales et évite souvent une rechute et/ou une réhospitalisation. "La prise en charge en atelier thérapeutique est importante pour le patient : le sentiment de se sentir utile, d'être comme les autres" souligne Lorette Houser, surveillante de l'atelier thérapeutique de Lure.

Régis est patient de l'atelier thérapeutique depuis 2002. "Le psychiatre m'a aidé à construire un projet personnel. Je souhaite m'occuper au maximum de mes deux filles. Je les emmène à l'école avant de venir travailler ici, puis je retourne les chercher le soir. Je préfère être ici que rester seul chez soi. On parle avec les autres patients et le personnel est toujours attentif à nous. On peut se confier si on en ressent le besoin car le médecin n'est pas loin. Et puis tous le monde est sur le même pied d'égalité, que l'on travaille vite ou pas".



Sylvie aussi fréquente l'atelier thérapeutique depuis plusieurs années. "J'aime venir ici, je m'y sens bien. C'est important de me lever le matin pour venir travailler. On se sent moins exclu".

L'équipe se compose d'un psychiatre référent, d'une surveillante, d'une secrétaire, d'un infirmier et d'aides médico-psychologiques. Le soin et la prise en charge du patient par l'écoute, l'aide, l'accompagnement, l'orientation, la revalorisation... restent le cœur de l'activité. Des bilans réguliers sont réalisés avec le patient, l'équipe et le médecin afin de voir l'évolution et de réajuster au besoin la prise en charge.

Le travail comme support de soin

L'atelier thérapeutique de Vesoul est ouvert depuis 2000 et peut accueillir 30 patients par demi-journée. "Dans la conjoncture actuelle, la principale difficulté que nous rencontrons est de trouver des partenaires acceptant de nous confier des tâches. Nous rappelons souvent aux entreprises que nous sommes une structure de soin et que nous travaillons avec des personnes en grande difficulté psychique" explique Nelly Mougeot, surveillante de l'atelier thérapeutique de Vesoul.



À Lure, la structure est ouverte depuis 2008 et peut accueillir 15 patients par demi-journée.

Toute heure effectuée par le patient est facturée au partenaire et reversée entièrement au patient. Cette prise en charge en atelier thérapeutique est un moyen du long processus d'accompagnement d'une insertion ou réinsertion socio-professionnelle et psychosociale. Le travail en lien avec les partenaires tels que le foyer Espérance, le service d'accompagnement en milieu naturel (SAMN), les établissements et services d'aide par le travail (ESAT), les CMP, CATTP, HJ, les familles, est essentiel pour une bonne prise en charge du patient. "Environ 10 % des patients sont réinsérés en milieu ordinaire et milieu protégé" note Nelly Mougeot.

Initiés de manière expérimentale il y a une vingtaine d'années, les ateliers thérapeutiques sont des lieux de réhabilitation sociale qui montrent aujourd'hui leurs limites dans la réalité de l'insertion professionnelle. Ces activités pourraient évoluer demain vers une prise en charge en ESAT. Anciennement centre d'aide par le travail (CAT), l'ESAT est un organisme médico-social chargé de la mise au travail, accompagnée d'un soutien médical et social, des personnes handicapées dans l'impossibilité de travailler dans un autre cadre. L'accès se fait sur décision d'orientation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).



A la croisée...

Le journal de l'Association Hospitalière de Franche-Comté

Départs et retraites

FENÊTRE SUR...

- Jocelyne Anguenot, chef de bureau, direction des affaires financières
- Odile Bordot, agent hôtelier spécialisé, Chantefontaine
- Claudine Breton, surveillante, Rimbaud, 70G01
- René Claudel, surveillant, Noailles, 70G03
- Jean-Marie Collardey, infirmier, Mas Amboise
- Thérèse Delaroche, infirmière, Ronsard, 70G04
- Agnès Evaly, infirmière, HJ/CATTP adultes de Belfort, 90G01
- Suzanne Fisson, agent hôtelier spécialisé, Ronsard, 70G04
- Chantal Laurent, aide soignante, Villon, 70Z01
- Nicole Laurent, agent hôtelier spécialisé, Villon, 70Z01
- Micheline Pierson, employée de lingerie, Ronsard, 70G04
- Bernadette Suquet, famille d'accueil

Carnaval s'invite dans nos structures

FENÊTRE SUR...

Après l'organisation des festivités de fin d'année, la confection des galettes de rois et des crêpes pour la chandeleur, place à Carnaval !

Un rendez-vous attendus des résidents de nos structures médico-sociales. Fam, Mas et Ehpad sont à pied d'œuvre pour offrir un moment convivial et ludique. Bravo et merci aux équipes qui contribuent par ces rendez-vous traditionnels et leur bonne humeur à égayer le quotidien.



Carnaval à la Mas Amboise en 2009

Le nombre du mois : 1200 kg !

L'AHFC collecte en moyenne 1,2 tonne par mois de déchets à risques infectieux (DASRI). Le coût de leur prise en charge (collecte, transport, traitement...) s'élève en moyenne à 1000 € par mois.

Élections des représentants du personnel

FENÊTRE SUR...

Les 2 et 16 février derniers ont eu lieu les premier et second tours de cette élection. Il fallait élire pas moins de 100 représentants du personnel au CE et DP.



Le choix du vote par correspondance, par l'ensemble des électeurs, a été fait lors de la signature du protocole d'accord préélectoral avec les organisations syndicales. À cela deux raisons majeures : la très lourde organisation matérielle du vote et la grippe H1N1. À quelques difficultés d'acheminement de courrier près, le vote par correspondance s'est ainsi déroulé sans encombre ; et si la grippe n'était pas au rendez-vous, les intempéries, étaient bien présentes et auraient pu influencer sur la participation.

En ce qui concerne le CE les 16 titulaires et les 16 suppléants ont été élus dès le premier tour. La proportion de votants a atteint un très bon taux, identique à l'élection de 2005, le mode de vote n'ayant pas nuit à la participation.

Pour les Délégués du Personnel cela a été également en grande majorité conforme à 2005 ou aux élections partielles de 2009. Un second tour a cependant été quelquefois nécessaire. Après le second tour, 99 postes ont été pourvus, le 100^e restera vacant faute de candidat.